



Déclaration liminaire du CSAL du 11 janvier 2024



La direction nous propose 2 ponts naturels pour l'année 2024 :

- le 10 mai
- le 16 août

Pour le 10 mai, tous les services seront fermés sauf le Centre de Contact de Nevers.

Cette rupture de l'égalité de traitement entre agents est inquiétante : en effet, aujourd'hui c'est le CDC mais, qui peut nous garantir que demain un autre service ne sera pas visé par cette discrimination ou d'autres ?

Et une autre inquiétude arrive : quand la direction prend cette décision, la première question est que faire ?

La peur de certains agents est que la direction revienne sur cette décision et impose que tous les services soient ouverts et qu'ils soient obligés de venir travailler. Si cette peur est légitime, est-ce pour autant normal qu'un service soit obligé de travailler alors que tous les autres seront fermés ?

Et si des agents d'autres services souhaitent venir travailler le 10 mai, quelle sera la position des chefs de services ?

Sans parler des problèmes de sécurité pour les agents venant travailler ce jour-là !

N'oublions pas que l'administration nous impose ces jours de congé alors que nous devrions pouvoir en disposer librement.

La direction nous répondra que nous avons une autorisation d'absence exceptionnelle et que nous disposons de suffisamment de jours de congé pour prendre ces 2 « ponts naturels ». C'est vrai pour la majeure partie des agents mais qu'en est il des agents qui ont opté pour le module horaire minimal avec 25 jours de congés annuels sans ARTT ?

La CGT et Solidaires ne sont pas opposés aux « ponts naturels » mais à condition que l'administration donne des autorisations d'absence exceptionnelle pour couvrir ces absences.

A l'instar de la prime GMBI, de la prime COVID, du vol de nos jours de congés après la crise sanitaire, l'administration joue la division des agents afin d'assurer son pouvoir et ainsi empêcher toute contestation. Si aucune solution n'est satisfaisante, la moins mauvaise serait peut-être de fermer les services aux usagers mais de laisser le choix aux agents de venir travailler ou pas.

De plus, lors de cette instance, les représentants du personnel sont invités à se prononcer sur les suppressions d'emploi, -2 Idiv, -1 B et -3 C.

Des suppressions qui interviennent, alors que tous les services du département sont en grandes difficultés, en raison des sous-effectifs voulus par la DG et des bourdes monumentales des réformes de cette dernière et du gouvernement.

Cette énième absurdité prouve encore à quel point la DG a de la considération pour ses agents et combien elle se soucie de leur bien-être.

Au vu de ces différents points, nous vous annonçons que les représentants de Solidaires et de la CGT boycotteront cette instance.